

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-645990

85596

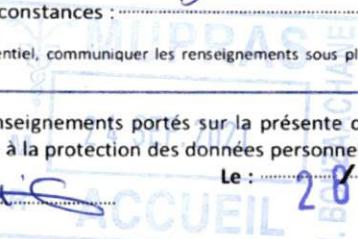
<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	13 220	Société :	Royal Air Maroc
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : EL OUAFI Ghita			
Date de naissance : 19/11/1994			
Adresse : Taj Nouveau 1, Casablanca			
Tél. : 06 61 26 87 33		Total des frais engagés : 378,3 Dhs	
<p style="text-align: center;">Dr. HJIAJ Fatima Azzahra <i>Médecine Générale</i> <i>Echographie Gynécologie</i> <i>Diététique Electrocardiogramme</i> <i>75, Rue TAHA Houcine Quartier Gautier</i> <i>1er Etage - Casablanca</i> <i>Tél : 0522 27 43 27</i></p>			
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 28 JUIL 2021			
Nom et prénom du malade : EL OUAFI Ghita Age:			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Affection à l'oeil droit			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 28 JUIL 2021

Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
8 JUIL 2021	C	1	200 dh	INP : 0911889913 Dr. HJIAJ Fatima Azzahra Médecine Générale Gynécologie Echographie Cardiologie R. Gautier

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

Dr Fatima Azzahra HJIAJ

Médecine Générale

Échographie - Gynécologie Médicale

Nutrition Diététique

Sur Rendez-Vous

INPE: 091189993



الدكتورة فاطمة الزهراء أحجيج

الطب العام

الفحص بالصدفي - أمراض النساء

التجذية و الحمية

الموعد

الدار البيضاء، في ٢٠٢١/٠٧/٢٨ Casablanca, le .. ٢٨/٠٧/٢٠٢١

Mr. G. L. QUAIFI GHITA

1

Neo for Tan 160 my

NEOFORTAN® 160 mg

PPV 98DH80
EXP 03/2024
LOT 12019 3

97-8

$$\text{Acp} > 21$$

5

Gecko Sorb C

12830

8.12

Lot:
A consommer de
préférence avant le

200575

10/2025

PPG: 79.50 DH

1. *par* 5
~~PHARMACIE GHANZI
G. H. ALMA
Casablanca -
1er étage Casablanca -
7~~